

# Droit de l'immeuble (Statut, contrats, contentieux)

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J7FDIMC
- > En savoir plus : Site web de la formation <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-prive-JWQEGR02/droit-du-patrimoine-JX38TPMQ.html>

## Présentation

---

Le droit privé de l'immeuble se déploie dans plusieurs dimensions. En premier lieu, en termes de statut des biens, nombre de règles ne sont applicables qu'aux immeubles - au premier rang desquelles la loi du 13 juillet 1965 sur la copropriété des immeubles bâtis. En second lieu, des contrats (très) spéciaux ont pour objet spécifique la construction d'immeubles - contrats de promotion immobilière et vente en état futur d'achèvement, notamment. En troisième lieu, le contentieux de l'immeuble est régi par des dispositifs spécifiques - en particulier du fait de la garantie décennale des article 1792 et suivants du Code civil.

## Objectifs

---

Maîtriser les spécificités de la matière immobilière en droit des biens, droit des contrats et contentieux.

## Évaluation

---

contrôle terminal

## Pré-requis nécessaires

---

Les notions fondamentales du droit des biens, du droit des contrats et du droit de la responsabilité doivent être connues.

## Contact(s)

### > Marc Pichard

Responsable Formation initiale  
mp@parisnanterre.fr

### > Olivier Deshayes

Responsable Formation initiale  
odeshayes@parisnanterre.fr